

Envoyé en préfecture le 25/05/2023

Reçu en préfecture le 25/05/2023

Publié le

ID : 063-216300699-20230524-23_05_24_003-DE

S'LO



Clermont Auvergne Métropole LE CENDRE

23-03-2023

INFORMATIONS SUR PARCELLE
(Mise à Jour Cadastre 2022)



La présente note d'urbanisme fait état des renseignements connus à ce jour. Elle est délivrée gratuitement par Clermont Auvergne Métropole. Elle constitue un simple document d'information et ne peut en aucun cas être considérée comme une autorisation quelconque, ni un certificat d'urbanisme. Par ailleurs, elle ne saurait engager la responsabilité de la Métropole dans le cas de l'article L-125-5 du Code de l'Environnement (Risques majeurs).

Références de la parcelle

Références cadastrales

Section	Numéro	Surface graphique	Surface DGI*
AK	260	20039.4 m ²	20032 m ²

Adresse de la parcelle

LE VERGER DU CAIRE LE CENDRE

VILLE ANNEXE
A LA DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MAI 2023
Le Maire
230524003
LE MAIRE



Le 23-03-2023

Ville de LE CENDRE - Parcelle n°AK260

Page 2/3

Zonage

Zone N (48% de la surface de la parcelle)**Zone NL (52% de la surface de la parcelle)**

Autres indications P.L.U.

Prescriptions

- Non concerné

Annexes du P.L.U.

Servitudes d'utilités publiques

- Servitude PM1. Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM).

Zones Inondables du PPRI et du PPRNPI

Zone d'aleas fort du plan de prevention aux risques sur la Vallee de l'Auzon

Autres Informations

- Périmètre d'assainissement collectif actuel
- Plan des réseaux
- Plan des réseaux EDF
- Plan des réseaux GDF
- Aléas de gonflement des argiles : Faible (1)
- Aléas de gonflement des argiles : Fort (1)
- Hors périmètre de Droit de préemption Urbain
- Hors périmètre de Droit de préemption Commercial

Envoyé en préfecture le 25/05/2023

Reçu en préfecture le 25/05/2023

Publié le



ID : 063-216300699-20230524-23_05_24_003-DE

Le 23-03-2023

Ville de LE CENDRE - Parcelle n°AK260

Page 3/3

Lexique

CBS : Coefficient de Biotope par Surface

GET : Centre d'Enfouissement Technique

DPU renforcé : Droit de Prémption Urbain renforcé

MH inscrit : Monument Historique inscrit

MH classé : Monument Historique classé

OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

PDU : Plan de Déplacement Urbain

PLT : Pleine Terre

*PPRNPI : Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles
d'Inondation*

STECAL : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limité

*Surface DGI : Surface issue du cadastre mis à jour par la
Direction Générale des Impôts*

TCSP : Transport en Commun en Site Propre

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté